

Commune de  
**BARBAZAN**  
(Haute-Garonne)



## Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du Jeudi 31 mars 2016 à 18 h00 à la Mairie de Barbazan

### STATION THERMALE CLASSEE

**Présents :** Mmes STRADERE Michelle, ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, VEYRIES Nadine

Mrs DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Antony. SIBRA Gérard.

Absent excusé : BRUNA Roger procuration à MAURETTE Bernard,

Le Maire de Barbazan, ouvre la séance en remerciant les présents et en leur demandant d'accepter la présence de Mme Martine BUZON, secrétaire de Mairie, pour faire le compte-rendu de séance et l'intégrer au site Internet de la commune.

### 1 - Compte de Gestion 2015, Compte Administratif 2015, affectation des résultats.

Madame le Maire donne la parole à Mme BOLEA qui présente le compte de gestion 2015 émis par la Trésorerie de Gourdan-Montréjeau et le compte administratif 2015 qui sont exactement identiques.

Madame le Maire demande le vote du compte de gestion 2015 émis par la trésorerie de Gourdan-Montréjeau. Vote à l'unanimité.

Mme BOLEA compare donc compte par compte le compte administratif 2015. Pour 2015 un excédent se dégage.

Mme STRADERE quitte la salle de séance. Monsieur MAURETTE, 1<sup>er</sup> adjoint, demande le vote à main levée pour le compte administratif 2015 établi par le Maire.

Le compte administratif est accepté à l'unanimité.

Mme le Maire revient en séance et demande alors le vote à main levée concernant l'affectation du résultat d'exploitation pour l'exercice 2015 (37 748.26€) au compte n° 1068.

Vote Pour à l'unanimité.

### 2 - LA POSTE.

En 2014 une délibération avait été prise afin de refuser que le bureau soit transformé en agence communale. Par contre la poste propose un facteur guichetier qui tiendrait le bureau le matin et distribuerait le courrier l'après-midi. A cela s'ajouteraient des courses, des colis, des médicaments..... Une proposition de prix pour distribuer de la publicité est déjà évaluée (37,89 € H.T par prestation). Un devis sera demandé pour la numérotation des voies.

### 3 - CONTRAT TELEPHONIQUE

Orange et SFR ont fait une proposition de prix pour diminuer le coût du téléphone. Un rendez-vous est nécessaire pour déterminer exactement la proposition la plus avantageuse.

#### **4 –REGULARISATION TRAVAUX KIOSQUE BUVETTE –**

Les travaux entrepris pour évacuer l'eau du kiosque buvette nécessitent de prolonger l'évacuation jusqu'au fossé. Un devis a donc été demandé.

Vote à l'unanimité.

#### **5 –AMENAGEMENTS AU LAC-**

Le local sera remis en état par l'association de pêche. Seront nettoyés les tennis, le terrain de boules par les employés communaux. Le skate sera enlevé et des tables de pique-nique seront installées.

#### **6 – SDEHG -.**

33 lampes vétustes sont actuellement changées Avenue des Thermes et Allées le Vignaux . Il nous a été proposé de changer toutes les lampes (63) subventionné à 80 % permettant d'économiser 15 € par lampe et par an.

#### **7 - Questions diverses -**

Le curage des fossés doit être mis dans le budget pour établir une rotation. Le fossé des Thermes sera fait cette année après la première coupe des foins. 2 devis ont été établis. Vote à l'unanimité pour Rouge Seguela : 2010 € H.T contre 2205 € H.T SIVOM.

Sirène : EiFFage et la Préfecture ont installé la sirène qui peut être déclenchée par la Préfecture ou par le Maire (3 fois 5 sonneries puis une sonnerie dégressive pour la fin de l'alerte.

Un essai sera effectué tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois à 12 heures..

Carole DELGA consulte les communes pour déterminer un nouveau nom pour notre région.

Le congrès des maires aura lieu du 31 mai au 02 juin 2016.

Un boulanger désire installer un distributeur de pain. Le nom de ce boulanger doit être connu avant toute réponse.

Plusieurs personnes se sont débarrassées de leur poubelle dans la rue. A la résidence Allée le Vignaux le propriétaire doit régulariser cette situation.

Festivités : l'association BARBAZ ANIM remet le bilan financier au conseil. Rappel des conditions de sécurité pour la fête au Lac.

Chasse à l'œuf le Samedi 16 avril 2016 au Parc des Thermes.

Le petit tracteur a besoin d'un changement des pneus avant.

Le site internet de la commune doit être remis à jour. Une demande auprès de l'ATD est à effectuer.

Une étude gratuite sera engagée pour réhabiliter l'ancien cimetière.